

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2022

Samedi 23 avril 2022, Salle des Vignerons, au tibits (anc. Buffet de la Gare CFF), Lausanne

47 personnes sont présentes (comité et invités inclus), 44 ont demandé à être excusées.

1. Propos de bienvenue

Il est 10h.30. Bienvenue à Lausanne, dit le Président et il ouvre officiellement la séance. Excuses aux participants qui, vu la panne de l'ascenseur, ont dû commencer, pour arriver dans la salle, par gravir deux étages par les escaliers. Mais quel plaisir de se retrouver en présentiel, sans contrainte de port du masque et de présentation du certificat COVID, avec l'espoir que la situation sanitaire reste stable et nous permette de reprendre des activités dans des conditions normales.

2.- Approbation du procès-verbal de l'AG du 26 septembre 2020 à Morges

Chaque membre avait la possibilité d'en prendre connaissance en consultant le site de Ddf ou d'en demander une copie à la secrétaire. Ce compte-rendu ne donne lieu à aucune remarque. Il est approuvé, avec remerciements à Gisèle Bottarelli qui l'a rédigé.

3.- Rapport d'activité

Le président Didier Berberat donne connaissance de son rapport, ci-dessous reproduit dans son intégralité.

Le présent rapport d'activité est un peu plus court que les précédents. En effet, moins de 7 mois se sont écoulés depuis notre dernière Assemblée générale du 2 octobre 2021 à Yverdon-les-Bains. Depuis cette manifestation, le comité s'est réuni à 5 reprises, encore ce matin-même, chaque fois en présentiel.

Ce qui nous a profondément marqués et attristés, durant cet exercice, ce fut le décès, le 7 novembre dernier, de notre collègue et ami, Daniel Favre, vice-président et secrétaire général de Défense du français.

Daniel, membre fondateur de notre association, avec le regretté Jean-Marie Vodoz, était la véritable cheville ouvrière de Défense du français, pour laquelle il se dévouait corps et âme. Il fourmillait d'idées et a œuvré, avec notre comité, afin de faire connaître et reconnaître notre cause auprès des autorités, des entreprises, des médias et de la population, notamment romande. À titre d'exemples, on peut citer les rencontres de Neuchâtel, qui regroupaient toutes les institutions qui défendent le français et la francophonie dans notre pays, les 10 éditions des cafés francophones ou encore les très nombreuses démarches et entrevues avec celles et ceux qui maltraitent, voire martyrisent notre belle langue.

Malgré un état de santé qui déclinait de plus en plus, Daniel avait absolument tenu, grâce à l'aide de son fils Cedric, à participer à notre assemblée générale du 2 octobre dernier. La joie de retrouver ses amis était évidente et se lisait dans ses yeux et, du côté des participants, cette joie était réciproque.

L'assemblée est invitée à se lever et à observer une minute de silence, pour honorer la mémoire de Daniel.

Adieu l'ami, merci Daniel !

Durant la période sous rubrique, l'édition 36 de notre bulletin est sortie de presse, en décembre 2021. Dans ce numéro, exceptionnellement de 12 pages, un hommage mérité a été rendu Daniel Favre et l'épineuse question des nouvelles formes d'écriture a été abordée avec une série de recommandations émanant du comité, qui s'est appuyé sur le rapport d'un groupe de travail.

Le comité tient à remercier notre amie Béatrice Claret, membre du comité et jusqu'ici responsable de la coordination de notre publication. Béatrice a travaillé en tandem pour le numéro 36 avec Norbert Tornare qui reprend cette fonction pour la préparation du numéro 37 déjà, qui paraîtra en juin et sera en partie consacré au bilinguisme. Norbert a participé aux séances du comité dès le 22 novembre dernier et nous vous proposerons lors de la présente assemblée de valider sa nomination au comité. Il est en œuvre l'éditeur de cartes postales, dont quelques exemplaires sont à disposition des participants, sortes de cartes de visite pour Ddf, dont nous discuterons prochainement de leur diffusion.

Béatrice, pour notre plus grand plaisir, reste membre de notre comité et sera désormais responsable des événements. Nos vifs remerciements aussi à Norbert Tornare (*il se lève pour se présenter*) qui, comme déjà indiqué, assumera la coordination du bulletin, et à Catherine Rebord qui a accepté de s'occuper de notre site internet et de la communication numérique. Catherine travaille d'ailleurs actuellement à la finalisation de la nouvelle architecture de notre site, pour une meilleure facilité d'accès aux différentes rubriques.

Le comité peut faire appel à des personnes susceptibles de le rejoindre pour le renforcer. C'est ainsi que nous avons le plaisir aujourd'hui de vous annoncer que Cedric Favre et Luc Vodoz (ils se lèvent pour se présenter), deux noms de famille très connus dans la défense de notre belle langue, ont accepté nos sollicitations. Vous serez appelés, au point 10 de l'ordre du jour, à valider également ces deux nominations, qui nous réjouissent pleinement.

Parmi les futures activités de notre association, nous citerons la sortie en ville de Fribourg, prévue le 20 septembre prochain, ainsi que le Café francophone, reporté à plusieurs reprises COVID oblige, qui devrait avoir lieu à l'Université de Neuchâtel. Si la pandémie ne repart pas cet automne, ce qui est notre vœu le plus cher, nous pourrions nous retrouver en octobre-novembre de cette année afin d'échanger, avec la participation de François Grin, président de la Délégation à la langue française, sur le sujet de « *la montée de l'anglais dans les hautes écoles* ». Vous recevrez, bien entendu, des invitations en temps voulu et en bonne et due forme pour ces deux manifestations.

Si l'on fait un rapide tour d'horizon de nos diverses activités et projets durant les sept derniers mois, on peut signaler les points suivants :

Le concours CLIC-CLAC n'a pas eu le succès qu'il méritait, puisque seules six personnes y ont participé. Le comité examinera prochainement d'autres formes de concours, plus attractives qui permettent une participation plus active des membres ou d'autres personnes.

L'idée de mettre sur pied une journée sans anglicismes, lancée par Catherine Rebord, a eu un très bon écho médiatique, même en France, ce qui est très positif. À ce propos, nous sommes actuellement en contact avec Laurent Wehrli, président d'Helvetia Latina et nous réfléchissons aux modalités pratiques de cette journée, en étant pleinement conscients qu'il s'agira de nouer des alliances avec d'autres associations ou institutions et d'associer les médias, si nous souhaitons garantir la réussite de cette journée. Elle pourrait avoir lieu, pour la première fois en 2023, vraisemblablement d'abord en Suisse romande.

Nous avons également discuté avec l'Union de la presse francophone, section suisse, présidée par Jean-Philippe Jutzi (notre invité aujourd'hui) de la possibilité pour nos membres qui le souhaitent de profiter des excellentes fiches de Défense du français. Le comité a trouvé une solution intéressante du point de vue financier et vous aurez bientôt la possibilité de vous y abonner, soit par voie électronique ou courrier postal.

Notre association, en collaboration avec l'Académie des Écrivains publics, sera présente lors des Estivales du Livre qui aura lieu à Montreux les 25 et 26 juin prochains. N'hésitez pas à venir nous rendre visite à cette occasion.

Brièvement (notre trésorier vous en dira plus tout à l'heure), je vous informe que nous aurons, dès cet automne, à nous adapter à la nouvelle procédure d'encaissement des cotisations et autres factures (parapluies, visites de ville, etc.), imposée par PostFinance.

Je vous ferai grâce aujourd'hui longuement des considérations sur la nécessité d'une plus grande implication de nos membres dans nos activités et nos prises de position. Notre association a plus que jamais sa raison d'être et le comité compte sur la participation de toutes et tous afin de relayer et d'appuyer ses actions.

Enfin, je ne voudrais pas terminer ce bref rapport annuel sans redire ma gratitude à tous les membres du comité pour leur engagement et leur persévérance afin de faire rayonner notre association. Un merci tout particulier à notre dévouée secrétaire, Gisèle Bottarelli, qui ne compte ni son temps, ni sa peine pour notre association.

À Pierre Santschi qui l'a demandé, nous donnerons la parole sous « Propositions individuelles et divers ».

Didier Berberat

Aucune remarque au sujet de ce rapport de la part des participants.

4.- Présentation des comptes

Michel Dysli, trésorier, nous parle de l'exercice comptable 2021, qui laisse apparaître un solde positif de fr.1'363.72, alors que le budget prévoyait un déficit de fr.800.-. Cela est tout simplement dû au fait que, vu la pandémie du COVID, les activités de l'association ont été drastiquement réduites durant cette année. Mais comme elles pourront heureusement reprendre, le budget 2022 s'en ressent et affiche un déficit prévu de fr.1'900.-, les frais du comité montrant également une certaine hausse, avec trois membres supplémentaires... tellement bienvenus. Didier Berberat exprime sa satisfaction : notre but est d'être visibles, d'organiser des activités, un léger déficit est supportable.

Michel Dysli donne quelques informations au sujet des modifications qui interviendront dès la fin de l'été, en rapport avec la nouvelle procédure de paiement des factures imposée par PostFinance qui, par ailleurs, a supprimé notre compte Épargne et en a transféré le solde sur notre compte ordinaire. Dès le 1^{er} octobre, les traditionnels bulletins de versement ne pourront plus être utilisés, ils seront définitivement remplacés par des factures avec QR code (pour ce qui est de notre association, sans indication du montant à payer, en particulier quand il s'agira de la cotisation annuelle).

Une recommandation à nos membres : préférez le paiement par virement à celui au guichet postal, qui engendre des frais calculés par PostFinance.

Concernant les fiches de Défense du français (éditées par la section suisse de l'Union de la Presse francophone) : pour bénéficier d'un tarif préférentiel (15 francs pour réception par courriel, 25 francs par courrier postal), les membres qui désireront s'y abonner devront le faire par le biais du secrétariat de **notre** association. 12 éditions par année, l'abonnement peut débuter n'importe quand. A noter que notre association prendra en charge CHF 10.- par abonnement.

5.- Rapport des réviseurs et approbation des comptes

Jean-Paul Cavin (rapporteur) et Philippe Bataillard ont rempli leur mandat et, en date du 16 mars 2022, ont procédé à la vérification des comptes 2021. Par leur rapport, ils confirment la parfaite conformité des écritures, que les comptes sont tenus avec exactitude, et ils recommandent à l'assemblée générale de les approuver. Pas de remarque ni de question. Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents. Merci aux réviseurs de la part du comité.

6.- Décharge au comité

C'est également à l'unanimité que l'assemblée donne décharge de sa gestion au comité.

7.- Comité : élections

Conformément aux statuts de l'association, les membres du comité sont élus pour un mandat de deux ans, renouvelable. Élus lors de l'AG 2021, ils ne sont donc pas soumis à réélection aujourd'hui.

Mais les contacts du comité avec quelques personnes susceptibles d'être intéressées à le rejoindre pour le renforcer ont porté leurs fruits. Cedric Favre, fils de notre ami Daniel, et Luc Vodoz, (« la langue française coule dans mes veines »), fils de Jean-Marie, par qui notre association a été créée, ont dit oui à notre sollicitation et sont soumis à élection en ce 23 avril 2022. Tout comme Norbert Tornare, dont les compétences sont déjà appréciées depuis l'automne dernier.

Pas de question, ni de remarque. Élection à l'unanimité. Un grand merci de leur engagement.

La prochaine élection globale aura lieu lors de l'AG 2023.

8.- Election d'un vérificateur des comptes suppléant

Pour les comptes 2022, Philippe Bataillard sera 1^{er} réviseur, Maryse Perret 2^{ème}. Merci à Roland Russi qui a accepté d'être le vérificateur suppléant.

9.- Budget 2022 et présentation des projets

Le président l'a souligné dans son rapport, l'année 2022 sera riche en manifestations, activités et projets, dont l'organisation engendrera inévitablement des frais. Le budget de l'exercice affiche ainsi un déficit de fr.1'900.- (cf point 4, ci-dessus).

Mentionnons dans la rubrique « stock » les nombreux parapluies qui attendent encore preneurs. Ils peuvent être commandés via la secrétaire gbottarelli@bluewin.ch ou par courrier postal à Secrétariat de Défense du français, Av. Jules-Muret 15, 1110 Morges. Prix : 40 francs pour envoi par la poste.

Le budget tel que présenté est accepté à l'unanimité, avec remerciements au trésorier Michel Dysli.

10.- Propositions individuelles et divers

La parole est à Pierre Santschi, ancien député au Grand conseil vaudois, qui en a fait préalablement la demande.

Un avis du BIC (Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud), libellé comme suit : *Swiss Money Week Parlons d'argent ! Les Vaudoises et les Vaudois sont invités à une semaine de sensibilisation*, a provoqué l'ire de M. Santschi.

Et il se pose, et nous pose, désormais la question : Ne faudrait-il traîner l'officialité de ce canton devant la Cour constitutionnelle pour exiger la fin de la colonisation passive par l'anglomanie de son appareil : La Constitution vaudoise, à son article 3, dispose en effet que « La langue officielle du Canton » est le français. Demander au procureur Cottier de faire son travail ?

Le comité entend cette revendication et demande M Santschi de lui fournir un certain nombre d'exemples, de constituer un petit dossier sur les dérives constatées, de la part des Autorités cantonales, des instances sportives, etc. C'est sur cette base que le comité pourra se pencher valablement sur les considérations de M. Santschi et en parler avec lui lors d'une séance à laquelle il sera invité. Le président souligne que s'il n'est pas exclu, le cas échéant, de porter l'affaire devant la justice, le procureur n'est pas concerné.

Le président met alors un terme à la partie statutaire de l'AG et passe la parole à Jean-Philippe Jutzi qui nous fait une très intéressante présentation de la question des dessins de presse, en particulier dans des pays africains, projections à l'appui.

PV GiBo